

CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'An Deux Mille Vingt-Trois, le 21 Décembre, à 18 heures 30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni, pour sa séance à l'espace Avalon, Place Louis Le Montagner, en son siège social, sous la présidence de Monsieur DANIEL Joël, Président du Conseil d'Administration du CCAS.

Étaient également présents :

Mesdames BUZARÉ Arlette - FRÉOUX Annette – GARANGÉ Anne-Marie - GUILLOU Annick – LE BAIL Marie-Claire – PEZENNEC Micheline – SOARES Brigitte
Messieurs LEMARCHAND Didier – LE GROGNEC Pierre-Yves – LE GUENNEC Gwénaél – LE STUNFF Patrice

Absences excusées - Procurations

Madame MORIO Estelle donne pouvoir à Monsieur LEMARCHAND Didier
Madame HENRIQUEZ Françoise donne pouvoir à Madame BUZARÉ Arlette

Absent :

Mesdames BESNIER Anne-Charlotte – CROIGER-JAOUEN Nathalie
Monsieur NICOLAS Bernard

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer.

Secrétaire : Annette FRÉOUX

Date de la convocation : 14 Décembre 2023

Date de l'affichage : 14 Décembre 2023

Nombre de membres en exercice : 17

Nombre de présents : 12

Nombre de votants : 14

2023-48 DÉCISIONS PRISES DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS DONNÉES AU PRÉSIDENT, À LA VICE-PRÉSIDENTE ET À LA COMMISSION PERMANENTE PAR DÉLIBÉRATION DU 23 JUILLET 2020 : INFORMATIONS

1- **Contrats et conventions signés**

Désignation	Date signature	Incidences financières	Contenu
HAD Hôpital à domicile de l'Aven à Etel : convention de partenariat	08/11/2023	0	Fixe les règles de partenariat entre l'HAD et l'établissement pour la prise en charge conjointe du résident afin d'optimiser et sécuriser l'hospitalisation à domicile). Avenant 1 pour dispositif d'astreinte infirmière de nuit.
Convention de partenariat CAP ALTERNANCE 2024	06/11/2023	Environ 800 € <i>(En 2023, les frais du forum ont été couverts par les 100 € de participation de chaque organisme de formation)</i>	Les villes de Ploemeur Guidel, Quéven, et Larmor Plage s'engagent à participer financièrement à l'équilibre recettes/dépenses du Forum CAP ALTERNANCE
Convention d'objectifs et de financement chargé de coopération (ancien CEJ)	13/11/23	4 902 € pour 0.14 ETP	Fixe les objectifs et financement pendant la période de 2023 2025.
Convention de partenariat avec ACTIOM (renouvellement)	10/11/2023	0	Fixe les règles de partenariat entre le CCAS et ACTIOM, précise les modalités de mise en œuvre.

2- Aides sociales d'urgence délivrées depuis le dernier Conseil d'Administration

- Secours d'urgence du 11/10/2023 au 13/12/2023

	Nombre de bons délivrés	Nombre de foyers aidés	Montant total
Bons alimentaires (5€ ou 15€)	16	11	240.00€
Secours essence 30 € max	1	1	30.00€
Espèces	0	0	00.00€
Carte de bus (3€)	0	0	0.00€

- Secours d'urgence du 11/10/2022 au 13/12/2022

Type d'aide	Nombre de bons délivrés	Nombre de foyers aidés	Montant total
Bons alimentaires (5€ ou 15€)	6	4	80.00€
Secours essence 30 € max	6	4	105.00€
Espèces	0	0	00.00€
Carte de bus (3€)	0	0	00.00€

3- Domiciliations

Domiciliations actuelles	27	Choix de vie ou suite à une séparation, logement provisoire
Dont nouvelles domiciliations	7	
Dont renouvellements	1	Logement provisoire
Domiciliations arrêtées	3	Intégration logement durable, fin de domiciliation ou ne s'est pas présenté

4- Aides facultatives et FSL examinées par la Commission Permanente

RENOUVELLEMENT DES DOSSIERS POUR L'ACCÈS À L'ÉPICERIE SOCIALE - COMMISSION PERMANENTE DU 07-11-2023				
Dossier	Droits jusqu'au	QF	Décision	Remarques / Préconisations
1	31/10/2023	255	Renouvellement jusqu'au 30/10/2024	/
2	31/10/2023	155	Renouvellement jusqu'au 30/06/2024	/
3	31/10/2023	127	Renouvellement jusqu'au 30/06/2024	/

Dossiers	Fournisseur	Montant de l'impayé	Montant demandé	AVIS DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 07-11-2023 AVANT DÉCISION DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DE TERRITOIRE
4	EDF	1 212,89 €	800,00 €	Avis favorable à l'attribution d'une aide d'un montant de 411,76 € Revoir le montant de l'échéancier

RENOUVELLEMENT DES DOSSIERS POUR L'ACCÈS À L'ÉPICERIE SOCIALE - COMMISSION PERMANENTE DU 05-12-2023				
Dossier	Droits jusqu'au	QF	Décision	Remarques / Préconisations
1	31/12/2023	198	Renouvellement jusqu'au 30/06/2024	Orienter Mme vers l'assistante sociale de la CPAM ou de l'assistante sociale de proximité
2	31/12/2023	223	Renouvellement jusqu'au 30/12/2024	/
3	1er accès	314	Renouvellement jusqu'au 30/03/2024	Orienter les jeunes filles vers l'emploi, Mission Locale (seule 1 des jeune fille est actuellement accompagnée par la Mission Locale) Prendre contact avec le SIAO
4	01/12/2023	184	Renouvellement jusqu'au 30/04/2024	/
5	31/12/2023	215	Renouvellement jusqu'au 30/04/2024	Orienter vers l'assistante sociale, se renseigner auprès de la CAF pour le droit à l'ALS ou APL

5- Aides FSL dérogatoires

Équipe Technique de Territoire du 10 Novembre 2023 :

- 1^{er} dossier : Dette de 695.28 € - Montant demandé 300.00 €

Accord aide partielle d'un montant de 100.00€ compte-tenu du montant de l'aide déjà obtenue en 2023. (Avis favorable de la CP le 04/10/2023 pour une aide de 300€)

Équipe Technique de Territoire du 08 Décembre 2023 :

- 2^{ème} dossier : Dette de 1 212.89 € - Montant demandé 800.00 €

Accord pour une aide de 411.76 €. – (Avis favorable de la CP le 07/11/2023 pour une aide de 411.76 € avec préconisation : revoir le montant de l'échéancier EDF-GAZ)

Pour extrait conforme,

GUIDEL, le 22 Décembre 2023
Pour le Président et par délégation,
La Vice-Présidente du CCAS
Arlette BUZARE

